Poseur de carrelage (241A)

Les poseurs de carrelage et de marbre couvrent, protègent, réparent et décorent les murs intérieurs et extérieurs, les planchers et les plafonds, les cheminées, les piscines, les saunas, les douches et d'autres surfaces. Les matériaux de carrelage comprennent la céramique, le marbre et le carreau de carrière, les mosaiques ou le terrazzo, entre autres. Pour des informations supplémentaires concernant ce métier, veuillez consulter le champ d'exercice du métier tel qu'indiqué dans le Règlement 875/21 de l'Ontario.

PROFIL DE LA MAIN-D'OEUVRE

Effectifs des Poseurs de carrelage en Ontario, 2022

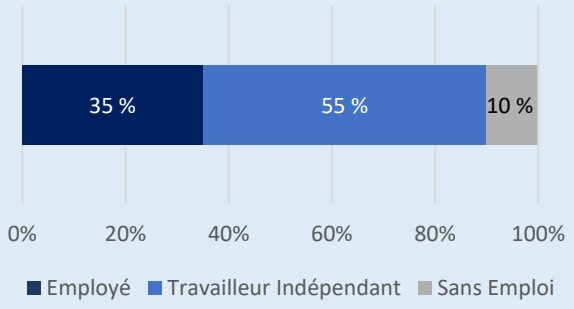

Source : Sondage population active – Basé sur 4 400 répondants

Où les Poseurs de carrelage travaillent-ils?

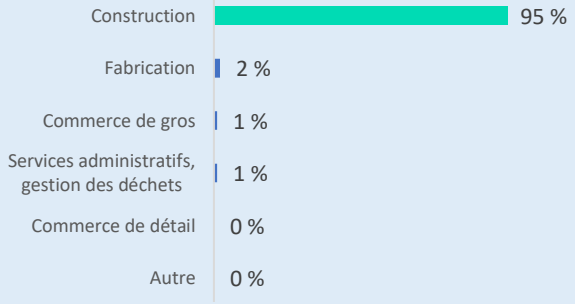

Source : Recensement 2021

Main-d'œuvre à travers l'Ontario

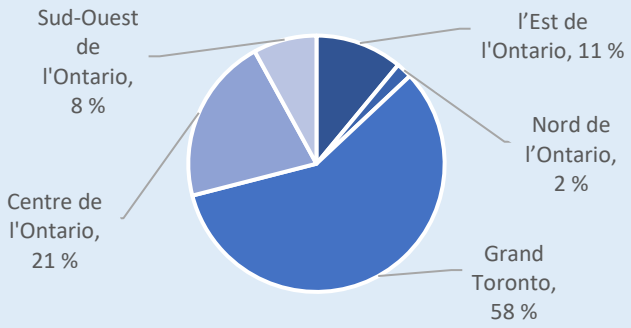

Source : Recensement 2021

Poseur de carrelage (241A)
Nombre de Certificate de Qualification Délivrées, 2022

<10

Source : MSO Base de Données des Opérations

PROFIL D'ÂGE

Les Poseurs de carrelage ont une plus petite proportion de jeunes (moins de 25 ans) que les autres métiers du Sceau rouge.

Environ 25 % des Poseurs de carrelage approchent l'âge de la retraite (55 ans ou plus).

Main-d'œuvre par groupe d'âge

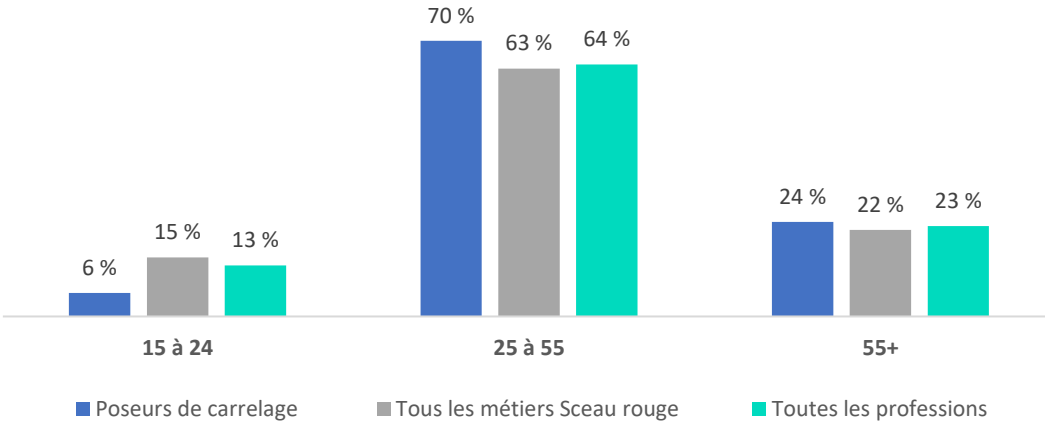

Source : Recensement 2021

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'OEUVRE

	Poseur de carrelage	Changement depuis 2016	Tous les métiers Sceau rouge
Femmes+	2,1 %	-0,2 %	13,8 %
Immigrants	56,8 %	-1,1 %	26,2 %
Minorités ethniques	23,9 %	+3,5 %	23,3 %
Populations autochtones	1,6 %	+0,4 %	3,7 %
Personnes handicapées	8,8 %	-0,2 %	13,5 %

Source : Recensement 2016, Recensement 2021

PARCOURS SCOLAIRE

Le métier de Poseur de carrelage est un métier à accréditation non obligatoire en Ontario, ne nécessitant pas de certification ou d'inscription en tant qu'apprenti pour exercer dans la province.

Un niveau d'éducation correspondant à 10 ans d'études est requis pour être admissible à un apprentissage.

Le programme d'apprentissage dure environ trois ans et demi et comprend 4 780 heures d'expérience de travail sur le terrain, ainsi que deux niveaux de formation en classe.

Source : Recensement 2021

Proportion de la main-d'œuvre détenant un titre d'étude postsecondaire

- Certificats ou diplômes d'un collège, ou d'un autre établissement non universitaire
- Baccalauréat ou grade supérieur
- Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

En plus de détenir un certificat de qualification, environ 25 % des poseurs de carrelage détiennent également une qualification postsecondaire.

REVENUS

30,00 $ - 45,00 $

Plage de salaire horaire[1]

Source : Planification de la main-d'œuvre Ontario. (2023). Rapport sur les tendances du marché du travail : Données sur les offres d'emploi de janvier à décembre 2022

58 500 $ - 87 750 $

Plage de salaire annuel[1]

Source : Planification de la main-d'œuvre Ontario. (2023). Rapport sur les tendances du marché du travail : Données sur les offres d'emploi de janvier à décembre 2022

[1] Les compensations horaires/annuels peuvent varier en fonction de différents facteurs, y compris l'emplacement, d'autres certifications et l'expérience de travail. En Ontario, les employeurs, les syndicats et les organisations peuvent offrir des avantages tels que : l'assurance santé, les régimes de retraite, l'assurance dentaire et des programmes de formation, entre autres.

Veuillez-vous référer aux FAQ pour des informations supplémentaires et des définitions.

L'information contenue dans ce profil s'applique à toutes les professions avec la Classification nationale des professions (CNP) 73101 : 241A Poseur de carrelage.

V2022